

LA TUILE

Jacques D'Hondt

Dans la méditation millénaire sur le hasard, poursuivie au cours des siècles, il n'y a pas d'exemple qui a été plus constamment et fréquemment allégué que celui de *la tuile*: une tuile tombe d'un toit, heurte la tête d'un passant et le tue. Hasard malheureux entre tous, et si souvent évoqué qu'il en est devenu proverbial. Quand un malheur grave vous frappe inopinément et vous laisse presque sans voix, vous vous écriez tout de même: quelle tuile!

Parmi les énoncés classiques de cet exemple, on peut citer Cournot:

Une tuile tombe d'un toit, soit que je passe ou que je ne passe pas dans la rue; il n'y a nulle connexion, nulle solidarité, nulle dépendance entre les causes qui amènent la chute de la tuile et celles qui m'ont fait sortir de chez moi pour porter une lettre à la poste. La tuile me tombe sur la tête et voilà le vieux logicien mis définitivement hors de service: c'est une rencontre fortuite ou qui a lieu par hasard. La proposition a un sens également vrai pour qui connaît et pour qui ne connaît pas les causes qui ont fait tomber la tuile et celles qui m'ont fait sortir de chez moi¹.

Cet exemple présente l'avantage, comme on le constate dans son énoncé en deux lignes, d'une grande simplicité apparente (simplicité obtenue en réalité par abstraction); on peut se le représenter aisément, du moins le croit-on, et le mémoriser sans effort. Il paraît aussi très accessible à tous les esprits, relevant de l'expérience commune. Et puis on peut alléguer en sa faveur non seulement cette tradition vénérable – *major e longinquo reverentia* – mais aussi la qualité de ceux qui s'y sont référés: entre tant d'autres, Aristote, Spinoza, Hegel, Cournot, et les savants modernes, Borel.

À cause de cet emploi millénaire par les grands penseurs, l'exemple de la tuile revêt depuis longtemps un caractère quelque peu *mythique*.

1 A.A. Cournot, *Matérialisme, vitalisme, rationalisme: étude sur l'emploi des données de la science en philosophie, Oeuvres complètes*, tome V, ed. par C. Salomon-Bayet, Vrin, Paris 1979, p. 175.

Dans le choix de cet exemple il entre une part de démagogie, volontaire ou spontanée. On le présente en général sur le ton de la conversation familière: pour connaître et comprendre vous n'avez qu'à regarder une tuile tomber! Il y a là comme une coquetterie de savant: je pourrais me référer à des expériences, des montages de laboratoire complexes et mal connus du public, mais mon explication du hasard est si simple et si évidente que je peux l'illustrer par un phénomène physique commun et que chacun peut voir, ou en tout cas auquel chacun peut penser: la chute d'une tuile.

C'est l'assurance donnée au profane: vous voyez, je ne vais pas chercher midi à quatorze heures. Je me réfère aux expériences les plus familières: vous voyez chaque jour des objets tomber. Eh bien! une tuile... une simple tuile... qui tue un homme!

De fait, très peu de gens voient des tuiles tomber d'un toit. Encore moins nombreux sont ceux qui ont vu une tuile tuer un homme en tombant sur sa tête.

Notre première démarche, le concernant, est de montrer que cet exemple n'est pas du tout naïf, qu'il dissimule une grande complexité, qu'il cache la réalité du hasard plus qu'il ne sert à la révéler, et que la plupart des analystes ont voulu lui faire dire beaucoup plus qu'il ne peut, et autre chose que ce qu'il exprime en réalité, d'ailleurs de manière variée et contradictoire. Il a servi à justifier les doctrines du hasard les plus opposées entre elles.

Cet examen va nous éclairer sur la manière dont les savants du passé ont choisi leurs exemples, c'est-à-dire en réalité leurs objets d'étude; sur la part de hasard et de subterfuge inconscient qui entre dans ce choix; sur les aspects fortuits de la chute d'une tuile et de son effet *éventuellement* funeste; et surtout, par sentiment du manque et de la contradiction, sur ce que ces savants n'ont pas vu, même dans la représentation du hasard qui s'étaient fabriquée artificiellement. Après examen on saura du moins mieux ce qu'il ne faut pas faire quand on prélève un fait de hasard, pour l'étudier spécifiquement, ou bien, quelles précautions il faut prendre.

Il convient de soulager d'abord l'exemple de la tuile – nous dirions désormais pour abrégé, dans ce contexte: la tuile! – de son caractère quelque peu mythique.

La question se pose: un homme a-t-il jamais été tué, au cours de tous les temps, par une tuile tombant d'un toit? Et déjà, la question connexe: pourquoi donc les savants qui se consacrent à l'étude du hasard préfèrent-ils des phénomènes imaginaires plutôt que de

s'intéresser à des faits de hasard réels, échus, dont leurs laboratoires, le spectacle de la rue, la lecture des livres d'histoire, la lecture des journaux leur livrent chaque jour en abondance des constats, des récits, des protocoles précis, rigoureux, soumis à des critiques diverses?

Lorsqu'il s'agit d'établir une connaissance scientifique nouvelle en d'autres domaines, ils se montrent à juste titre très exigeants, ils examinent l'objet d'étude sous toutes ses faces, établissent avec minutie la liste des circonstances, sollicitent la critique de leurs pairs. Mais en ce qui concerne le hasard, ils acceptent souvent l'imprécision, l'incertitude, le schématisme.

Dans un travail scientifique normal, ils notent avec une minutie extrême le lieu précis, l'heure exacte, la température, le degré hygrométrique, la pression atmosphérique, la nature, la densité, les diverses et nombreuses caractéristiques des matériaux, etc. Tandis que, dans le cas considéré, ils se contentent en général d'« une tuile qui tombe d'un toit », sans indication même sommaire de lieu, de date, de conjoncture. Et de quelle tuile s'agit-il (inconnue, anonyme, inassignable)? Une tuile sans aveu!

Ce qu'il leur faut, c'est seulement une tuile, une tuile « en général », une tuile anonyme, un passant tout aussi anonyme (quand ils précisent sa «nature», c'est par pur souci de «concrétude»), un homme «en général», un exemplaire indifférencié du genre homme.

Et certes, il est bien possible qu'ici ou là dans le monde, à une époque ou l'autre, une tuile ait tué un homme en tombant d'un toit; ou même qu'en des temps ou des lieux divers, des tuiles aient tué des hommes – du moins aux yeux d'observateurs rapides et superficiels. Mais personne ne croit devoir apporter d'autres précisions, ni, surtout, se référer à un accident effectif. Il suffit, pour se rendre compte de la désinvolture des savants, en l'occurrence, de comparer leur comportement avec celui des enquêteurs policiers, judiciaires, financiers (les assurances) qui seraient requis si un tel accident se produisait de nos jours dans une société policée: quelle activité multiple, diverse, attentive, fiévreuse! On monterait sur le toit, on pratiquerait une autopsie, on réviserait des factures, des comptes, on consulterait des contrats d'assurance, on confirmerait ou non une situation météorologique particulière, etc. Il s'agirait, tout spécialement, de vérifier si c'est bien la tuile, et quelle tuile, qui a tué l'homme, et quel individu, et dans quelles circonstances dont on s'acharnerait à déterminer les singularités. Tandis que les spécialistes du hasard s'évertuent à écarter toutes les singularités de leur objet: la

tuile, n'importe quelle tuile – s'il peut exister une telle tuile indéterminée et si elle peut se faire homicide sans tuer quelqu'un.

Non seulement il est possible qu'une tuile, une fois, ait tué un homme en tombant, mais c'est même probable, tant il s'est passé d'événements depuis qu'il y a des tuiles et qu'elles tombent.

Mais ce n'est tout de même pas certain, tant qu'on ne peut alléguer pas un fait réellement et plausiblement rapporté. Ainsi est-il possible et vraisemblable qu'un astéroïde, au cours des temps, frappe la terre. Et l'on peut méditer sur cette probabilité. Mais on est tout de même plus sûr de son fait quand on a découvert, exploré, analysé, photographié un ou plusieurs cratères d'astéroïdes. On peut alors s'interroger plus positivement sur la nature du hasard qui l'a fait atterrir là.

De même pour la tuile: mieux aurait valu pour le savant tenir dans sa main la tuile meurtrière, ou ses débris. Une photographie de l'accident n'aurait pas été inutile – ou le film de la chute et du choc.

Toutefois, puisque tel n'a pas été le cas, puisque les plus grands savants se sont contentés d'une tuile imaginée, ou conceptualisée, et qu'ils ont cru pouvoir la faire parler, il convient d'écouter ce qu'ils en disent et qui, venant d'eux, ne peut être indifférent. Puisqu'ils ont pratiqué cette abstraction et joué ce jeu, jouons-le avec eux.

Il ne s'agit plus de regretter leur manque ou défaut de sens du concret, mais de «faire avec» ce qu'ils ont abstrait. Mais même dans ces conditions qu'ils se sont données, qu'ils ont ménagées à leur usage, on verra qu'à côté d'une grande perspicacité partielle et souvent d'une grande ingéniosité, leurs façon de procéder et leurs conclusions souffrent souvent de grandes défaillances, du moins sous un regard actuel et critique.

Si l'on parvient à déceler quelques failles dans leurs raisonnements, quelque partis pris intellectuels illégitimes, quelques erreurs ou quelques illusions, alors tout cela contribuera à dessiner en creux, du moins vaguement et allusivement, négativement, ce qu'il faut ajouter positivement à leurs conceptions du hasard pour les rendre peut-être plus raisonnablement admissibles et plus adéquates.

On peut donc tout de même attendre quelque chose de la tuile abstraite, de la tuile, même abstraite.

Si nous choisissons donc s'examiner à notre tour cet exemple sempiternel, c'est pour mettre en évidence les défaillances du traitement scientifique qu'il lui ont fait subir, pour en tirer *a contrario*, des enseignements positifs utiles.

Si nous devons donc élucider la fortuité de la mort d'un passant causée par la chute d'une tuile, il nous faudrait bien sûr nous assurer d'abord qu'il s'agit bien d'un phénomène *fortuit*. À notre connaissance les théoriciens du hasard, s'arrêtant à cet exemple, ne se sont jamais préoccupés de cette précision.

Il faut vérifier, dans un cas concret, que la chute de cette tuile s'est bien effectuée «par hasard», et déjà donc, qu'elle n'est pas une chute provoquée intentionnellement, programmée, qu'elle ne visait pas cet homme, que ce n'est pas un meurtrier qui l'a lancée habilement. Or cette démonstration ne serait pas toujours facile!

S'il y a mort d'homme, c'est par cette recherche que commencerait certainement l'enquête policière. Pour que cette mort soit un fait de hasard, un «accident», il faut d'abord que ce ne soit pas un meurtre, un homicide volontaire dans lequel la tuile aurait servi de projectile. Il faut s'assurer que le lien qui s'est établi entre la tuile et le passant n'était pas un lien intentionnel! Il faut donc s'assurer:

1) Qu'il n'y a pas eu finalité intelligente dans la chute de la tuile. Certes, cela est sous entendu par l'énoncé de «l'exemple de la tuile». Mais ne vaut-il pas mieux expliciter ce non-dit, si l'on étudie spécialement le hasard, puisque si ce non-dit s'avérait faux, le hasard dans cette affaire serait précisément éliminé?

2) Que c'est bien cette tuile là.

C'est naturellement plus facile (au milieu d'autres difficultés) si la tuile, cette tuile là est tombée seule: une seule tuile et un seul passant. Mais est-ce même raisonnablement *possible*?

Si l'événement s'est produit au cours d'un grand bombardement aérien, ou pendant une tempête, ou un cyclone – alors que beaucoup d'autres victimes ont été touchées par toutes sortes d'objets contondants – on remarquera difficilement qu'un individu a été, lui, et lui seul tué par la chute d'une tuile, et de cette tuile là – et non par une autre tuile (si tout un toit a été emporté) ou par une poutre, ou par un éclat d'obus, ou par le souffle d'une bombe, ou par une crise cardiaque coïncidente due à l'émotion, etc.

Il y a dans tout fait de hasard une condition de singularité (qui doit être remplie). La tuile «coupable» doit être identifiée, sans qu'il l'exemple se disqualifie.

Si toute une volée de tuiles s'est abattue en même temps sur la rue, allez retrouver votre fait de hasard! Tout un toit!

Et il n'y a-t-il pas là une simple coïncidence? Au cours d'une altercation, un homme meurt. A-t-il été frappé par l'un des protagonistes? Est-il mort d'un anévrisme qui s'est produit précisément à ce moment là (ce qui serait un autre hasard)? L'anévrisme a-t-il été provoqué par l'émotion née de l'altercation, ou aurait-il eu lieu même si l'altercation n'avait pas eu lieu? Et en ce lieu? Et précisément à ce moment-là? (Qu'il y a hasard présuppose une cause précise, ou une série de causes).

Il n'est pas si facile de prouver qu'il y a eu hasard, ni de quel fait de hasard il s'est précisément agi. Mais ne doit-on pas apporter cette précision, ou du moins la rechercher, avant d'en gager une tentative d'élucidation de ce fait de hasard?

Dans l'exemple considéré (la tuile!), il faut déterminer une sorte d'identité de la tuile meurtrière (qui sera soigneusement recueillie) – ou ses débris – avec toutes sortes de précautions par les enquêteurs. Il faut qu'elle ait été distinguée, et parmi les autres tuiles éventuellement tombées simultanément, et les autres tuiles restées sur le toit (car il faudra découvrir pourquoi, *elle*, et elle singulièrement, est tombée). Il faut donc qu'elle jouisse d'une *certaine identité*, qu'elle ait été ou qu'elle se soit *autonomisée*, qu'elle ne soit pas n'importe qui (au cours du procès on évoquera la tuile «responsable» de la mort du passant) ou la présenter aux témoins, aux responsables, etc.

L'identité et l'autonomie de la tuile. Peut on évoquer à son propos une *Verselbstständigung*?

Il peut sembler étrange de parler de l'identité d'une tuile. Pourtant si l'on prétend qu'une tuile en tombant a tué un homme, il s'agit bien de cette tuile-là, et non pas de n'importe quelle autre; de cette tuile là, reconnaissable entre toutes. Et c'est bien elle qui a frappé le crâne du passant. Pour la punir, on la cassera, si elle ne s'est pas brisée d'*elle-même* dans le choc!

Si ce n'était pas cette tuile là, *une* tuile, pourrait on encore déterminer un fait de hasard? Il faut donc que ce soit cette tuile, et cet homme, et leur «rencontre», elle aussi singulière – et caractérisée, caractéristique, déterminée.

Cela implique des caractéristiques singulières de la tuile. Ce qui ne saurait nous étonner. Depuis toujours, mais encore davantage et plus précisément depuis Leibniz, les hommes savent que il n'y a pas deux feuilles d'arbre identiques.

Il n'y a pas deux tuiles, même fabriquées mécaniquement en série, qui aient *exactement* les mêmes dimensions, le même poids, la même

couleur, qui portent les mêmes taches, etc., à un degré suffisant de précision des mesures.

La tuile qui tue *cet* homme ne peut pas être une tuile quelconque dans des circonstances quelconques. Sinon plus de hasard, car il n'y a plus d'*événement* du tout!

Il n'y a de hasard que du concret!

3) Admettre que c'est bien *une tuile* qui tue l'homme. Nous l'admettons volontiers, et le disons spontanément.

À la réflexion, cela ne va pourtant pas de soi.

Relions une définition courante de la tuile: «Plaquette de terre cuite, de forme variable, pour couvrir les maisons, les bâtiments». Selon sa forme, toute tuile ne tuera pas aussi facilement un homme!

Mais les tuiles peuvent être, en certains cas, fabriquées dans une toute autre intention (précisément, malignement, pour servir de projectiles). Quand elle est arrachée à la toiture, par exemple par un coup de vent, dans certaines conditions (un concours de circonstances), elle ne sert plus à couvrir, à protéger la maison. Elle se sépare de sa fonction, de la fonction qui lui était assignée – et elle se sépare simultanément de sa définition. (Elle devint un «projectile»?)

Certes, on continue à l'appeler «une tuile», mais une tuile envolée, tombant, brisée, fracassée, n'est plus une tuile.

Quand elle tombe et frappe, peu importe désormais sa nature de tuile, sa nature et sa définition. Elle joue le rôle «d'*objet contondant*» et elle ne produit pas d'effets «en tant que» tuile, en tant que définie par le projet de sa fabrication, mais à cause de qualités accompagnatrices, portées ou porteuses: poids, dureté, tranchant, etc.

Aussi bien pourrait on, à la rigueur, substituer un autre objet à la tuile, dans cet exemple. Certes, cela introduirait des modifications dans la saisie et l'appréciation subjective de l'exemple. Mais, pour l'essentiel, la relation de fortuité resterait elle la même.

D'ailleurs, on évoque souvent «l'exemple de la tuile» auquel Aristote se serait référé. Mais c'est là un ajout ou une décoration ajoutée par le commentateur. En réalité, Aristote (*Physique*, II, 30ss.), lui, mobilise «une pierre». Il évoque «la chute d'une pierre».

Que du haut d'une maison tombe une tuile, ou une poutre, ou un lourd outil (etc.) et qu'il touche le crâne d'un passant, le schéma reste le même dans son principe et dans la causation de la fortuité.

Tout dépend de l'essence de la chose.

En tombant la tuile subit une *force étrangère* à la nature qu'on avait voulu et su et pu lui conférer. Sa finalité propre s'efface en même temps que sa définition.

Mais bien sûr les choses fabriquées intentionnellement par l'homme ne sont pas seules à correspondre à une nature ou une essence. Ont une nature, le tigre aussi, et la rivière (que l'on nomme) et la terre (baptisée ainsi), et le système solaire... Ils ont une «nature objective».

La tuile est elle encore une tuile lorsqu'elle ne joue plus aucun rôle? C'est alors l'un de ses caractères «accidentels» qui prend le dessus et l'emporte sur les autres, différents ou même contradictoires.

Cet objet contondant qu'elle est devenue fracasse un crâne comme il fracasserait une autre tuile qui se serait rencontrée sur son parcours, ou sur laquelle elle serait tombée, à terre. Comme il fracasserait une potiche, ou une bouteille, ou une coccinelle, ou une plante...

«Plaquette de terre cuite»?

C'est en effet la teneur la plus courante et la plus ancienne. Mais il y en a d'autres, et de nouvelles, et les nouvelles refoulent de plus en plus les anciennes.

On fabrique depuis longtemps des tuiles en verre, éventuellement plus minces et plus légères, ou en plastique léger. On fabrique maintenant des tuiles que peuvent d'ailleurs ressembler aussi aux anciennes ardoises de schiste; des sortes d'intermédiaires plastiques entre la tuile et l'ardoise. Mais on dit: «des tuiles». Celles-ci sont par rapport aux objets de terre cuite extraordinairement légères, si légères qu'elles ne se fixent aucunement au toit par leur poids propre et qu'il faut les doter de fichoirs spéciales. Le vent les emporte facilement, comme la plume au vent, mais elles ne risquent guère de tuer un homme en le frappant au crâne.

Plaquette? À l'époque d'Aristote, de Spinoza, et pendant longtemps, dans certains cas jusqu'à nos jours, il s'est agi de la tuile «romaine», très volumineuse (relativement) et lourde (ce qui supposait d'importantes charpentes sustentatrices).

De fait, avec la tuile, s'est tout un monde qui tombe éventuellement sur la tête du passant.

Chaque tuile porte tout un monde.

Un tout petit fragment de tuile ancienne, trouvé dans des décombres, permet à un archéologue compétant de déterminer l'époque, le lieu, l'usage, la situation historique, la civilisation dont

relève cette tuile, comme un fragment d'os permettait à Couvier de reconstituer l'animal préhistorique au squelette duquel le fragment avait appartenu. Et peut être même de déterminer s'il y avait un service de postes!

Mais alors, que dire, dans cette conjoncture, du l'homme qui a été tué? Ou plutôt, que ne pas en dire? Dans sa réalité concrète, comment il est devenu ce qu'il est en mourant, quelles circonstances précises l'ont amené en ce lieu précis, à cette seconde, ou ce dixième de seconde où la tuile a heurté son crâne, et quelle partie du crâne, et en quel état d'esprit? De distraction, ou d'imprudence? Était-il assuré? Etc.?

On n'en finirait jamais. L'enquêteur prélève dans la réalité ce dont son enquête *a besoin*, compte tenu *des buts* qu'elle poursuit dans une certaine situation de la juridiction, etc.

Cet homme est tout un monde qui déborde largement la représentation forcément parcellaire et schématique que les enquêteurs peuvent en gagner, non sans grands efforts.

Mais bien entendu, l'humanité (l'appartenance au genre humain), la civilisation, le mode de vie commune ne sont pas du tout indifférents à la production de ce fait de hasard. Il ne saurait s'en souvenir n'importe où et n'importe quand.

Il faut des tuiles, une civilisation, un stade technique où elles sont possibles, et un stade où elles ne sont pas encore périmées. Il y a des cités et des civilisations sans tuiles. N'importe quelle sorte de tuile ne serait pas capable, éventuellement, de «tuer» un homme. De toute évidence la tuile (ou la pierre) qu'Aristote inculpe, était fort différente de la tuile que pouvait connaître ou imaginer Spinoza dans une ville hollandaise du XVIII^e siècle, ou de celle que réussissait à imaginer Cournot dans un Paris où les tuiles réelles étaient devenues extrêmement rares, ayant cédé la place à d'autres types de couvertures.

Les dictionnaires nous le disent, dans leur sobriété: la tuile est, selon eux, ou plutôt selon l'un d'entre eux, une «plaquette de terre cuite de forma variable pour couvrir les maisons, les bâtiments»...

De ces «formes variables», dont le lecteur imaginera lui-même le genre de pluralité, ce dictionnaire ne livre qu'une modalité, certes remarquable: «Tuile canal ou tuile romaine, tuile en forme de gouttière tronconique».

Et puis il y a bien d'autres tuiles que celles que l'on fabrique en terre cuite: des tuiles en verre, en amiante, en matière plastique très légère, en bois, etc.

Celle qui sont «en plaquette» se diversifient aussi: rectangulaires, carrées, losanges, rondes, biscornues, faîtières, bordières, de diverses

dimensions, de diverses épaisseurs, taillées à arêtes vives ou bien à arêtes émoussées.

Tous ces caractères, encore abstraits, jouent un grand rôle dans leur rencontre éventuelle avec un crâne qui passe par là. Arête vive ou émoussée, cela modifie la blessure!

Mais, en cela, interviennent aussi la place de la tuile dans le toit, son âge – et donc la date de sa fabrication – la compétence des fabricants et des couvreurs, l'état de sa conservation, la situation de la maison ou du bâtiment dans la rue, l'existence de rues, le temps qu'il fait, la chaleur etc.

Mais les théoriciens si pointilleux lorsqu'il s'agit d'autres objets de recherche se montrent très laxistes lorsqu'il s'agit du hasard. Dans l'exemple qu'ils allèguent, ils ne s'inquiètent guère des particularités ou des singularités inhérentes à la tuile qu'ils interpellent: c'est une idée de tuile qui frappe idéellement une idée de crâne. Et ce crâne, bien sûr, ils ne le regardent que de haut. Ils devaient pourtant savoir que tous ses os, et tous les points de ses os ne se montrent pas également sensibles à un choc, traumatisme, et qu'une même frappe, au frontal, à l'occipital ou au rocher n'a pas, dans ces divers cas, les mêmes conséquences pathologiques.

Tous les crânes ne sont pas également fragiles, friables, cassables. Plus ou moins bien protégés par un chapeau, une chevelure, un casque...

La tuile à laquelle veulent avoir affaire les observateurs, c'est une tuile qui tombe. Cette possibilité de chute lui est essentielle. Elle est un corps pesant. Elle obéit à la loi générale de la pesanteur. On peut le lui prédire alors qu'elle domine encore de si haut le paysage, du sommet du toit: un jour ou l'autre, et même s'il y faut des siècles, elle se retrouvera par terre, déjà délitée avant de tomber, ou se brisant en fin de chute. Pour plus de sécurité, comptez par millions d'années: la tuile tombera. Tout tombe.

La tuile, comme tout objet pesant placé à une certaine hauteur par rapport au niveau moyen de la terre, tombera, selon une force universelle, exprimée par les hommes dans une loi universelle.

Mais dans le cas examiné par nos théoriciens, il s'agit d'un accident, d'un fait de hasard.

Pour être «tué par une tuile», il faut que le passant, ou le savant (Cournot) passe précisément là, près d'une maison couverte de tuiles. Cela suppose des maisons – et non pas des igloos, des huttes de terre, des paillotes, des immeubles de béton, etc. – et des rues, et s'il «va à la poste», un bureau de poste, un service de postes, etc.

Le savant qui va porter sa lettre à la poste ne pourra suivre qu'un des chemins, qu'une des rues, ou que les rues déjà tracées dans la ville, à moins qu'il n'ait à sa disposition un hélicoptère....

Un itinéraire non quelconque, à une vitesse non quelconque.

Sans cette multitude d'aspects communs, la «rencontre» de l'homme et de la tuile ne saurait se produire.

Elle réalisent d'ailleurs dans ce heurt, la règle classique des trois unités: de lieu, de temps et d'action, et cela avec une très grande précision.

L'exemple de *la tuile* montre à l'évidence, comme Cournot a eu le mérite d'y insister, que, dans un événement fortuit, il ne saurait être question de constater une «absence de causes». Si l'on entreprend de rechercher celles-ci, on les trouve, et l'on est plutôt impressionné et gêné par leur surabondance.

On ne se trouve pas là en état de manque. Si le hasard devait dépendre de l'absence de causes, alors il n'y aurait de hasard, il faudrait renoncer à élucider cette représentation illusoire.

On se demande évidemment: quelles sont les causes de la chute de la tuile? Quelles sont les causes de la présence du savant, là et à cette seconde de cette heure, de ce jour?

On devine que cette recherche est infinie, et qu'elle ne doit se limiter que pour des raisons pratiques tenant à la limite conjoncturelle des capacités humaines.

Au moins peut on pousser cette recherche jusqu'à un certain point.

Pourquoi la tuile tombe-elle?

Il y faut toutes sortes de causes et de conditions.

«Une tuile tombe d'un toit». Certes, mais il a fallu d'abord qu'une main malveillante, ou un vent tempétueux, ou un animal fureteur, ou toute autre cause, la *soulève* – contre l'effet de la pesanteur – et la *détache* de la toiture!

Il faut des causes, ou des conditions, et des changements dans les conditions, et les circonstances.

On ne peut pas traiter objectivement de la chute d'une tuile sans évoquer, et examiner quelque peu ce qui cause, ce qui provoque, ce qui «amène» la chute de cette tuile. Car il faut toujours rattacher un fait de hasard à ses causes, loin de nier l'existence de celles-ci ou *d'affecter de les ignorer*.

Puisqu'il s'agit d'imaginer, imaginons! Faisons au moins effort pour cela: Il faut que la tuile tombe. Ce n'est pas si simple!

Pour qu'une tuile, en tombant d'un toit, tue un homme, il faudrait une accumulation de conditions nécessaires.

C'est précisément la surabondance complice de causes qui fonde le hasard?

Pour l'examen de ce phénomène de hasard, on admet d'abord qu'une première enquête a exclu le cas d'un acte malveillant. Un ennemi du physicien, hissé sur le toit, lance vers sa tête une tuile homicide avec la précision d'un tireur d'élite. L'opération – que l'on en tente des parodies – n'est pas si facile à mener à bien. Un acte individuel dissimulé dans une tempête...

On exclut aussi la maladresse d'un couvreur qui laisse échapper de ses mains une tuile avant d'avoir pu la poser convenablement. En général le danger présenté par l'activité d'un chantier pour le public environ est signalé aux passants, qui, avertis, se détournent quelque peu de leur trajet normal. S'il n'y a aucune signalisation, le passant attentif perçoit le risque et la nature du danger, et se conduit en conséquence. Mais il y a certainement des passants inattentifs, ou que ne sont pas attentifs simultanément à tous les dangers qui les menacent, quand ils parcourent une rue.

Il faut donc d'abord, pour que se produise la mort du savant, que la tuile soit tombée (par hasard). On aura bien ensuite, dans le parcours et les péripéties de sa chute, un enchaînement des causes et d'effets, une causalité «linéaire», bien que difficilement rectiligne! – mais ce sera aussi un enchaînement de faits de hasards successifs.

Il faut que bien des conditions soient remplies pour qu'une tuile tombe *fortuitement* d'un toit. Dans ce cas particulier d'une œuvre humaine, tout a été fait, tout le possible a été fait, ou du moins beaucoup a été fait, précisément pour éviter que la tuile ne se détache du toit, qu'elle ne tombe et qu'elle ne risque de provoquer un accident.

S'il y a mort d'homme, une enquête judiciaire tentera de remonter jusqu'à ces conditions, d'une manière sommaire, à son niveau d'exigence qui s'arrête à la détermination des responsabilités juridiques. Une investigation technique irait plus loin. Mais que dire de la minutie d'une analyse scientifique qui, elle, irait aussi loin que possible, en sachant toutefois qu'elle n'atteindra pas la cause ultime.

En conséquence, analysant ce fait de hasard imaginaire, on ne prétend pas énumérer toutes les composantes, mais seulement en répertorier quelques unes, ou quelques types, pour laisser seulement pressentir leur infinie multiplicité et leur variété. Il s'agit de suggérer

que la plupart du temps lorsque nous invoquons «les causes» d'un événement, nous ne prélevons que quelques uns d'entre elles, dans la masse d'un conditionnement qui va à l'infinie.

Pour qu'un physicien meure de la chute d'une tuile, il faut d'abord que celle-ci se détache de la toiture à laquelle elle était insérée. Mais en quittant ce toit, c'est en réalité tout un monde qu'elle abandonne. L'homicide considéré ne peut se produire partout, ni toujours, ni dans un autre *monde* naturel et humain que celui qui est cette fois concerné.

Cette notation est très importante, comme on le verra, pour la détermination ultime ou la recherche ultérieure d'une détermination de la nature du hasard.

Relevons donc quelques conditions, quelques unes des conditions les plus obviees qui permettent – et toutes par hasard – ce fait de hasard: le détachement de la tuile.

Si le savant a été tué, fortuitement dans un village de paillotes, ce ne sera pas par la chute d'une tuile!

La chute

Mais détachée de son toit, en haut, la tuile n'est pas encore parvenue en bas! Sa chute dépend bien sûr de la pesanteur, et l'on a pu établir la loi générale de celle, mais la pesanteur n'agit jamais librement, sans contraintes et accidents extérieurs à elle. Dans chaque cas particulier son accomplissement concret se soumet lui-même à toutes sortes de hasard.

Pour étudier la pesanteur en elle-même, c'est-à-dire soustraite à toutes les influences extérieures ou étrangères à elle, mise à l'abri de tous les hasards, les physiciens imaginent des montages habiles et complexes. Ils savent bien que de toute façon ils n'obtiendront qu'une pureté relative, approximative de la pesanteur. D'ailleurs leurs procédés se perfectionnent continuellement, et atteignent un degré de précision et de rigueur toujours plus grand – ce qui fait qu'on peut admettre que les expériences effectives se rapprochent asymptotiquement de plus en plus de la pesanteur réelle (isolée, abstraite).

Mais enfin, aucun doute concernant notre tuile: elle ne bénéficie pas des manipulations techniques même les plus modestes, elle ne tombe pas dans une machine d'Atwood ou dans un tube de Newton. Remarquons que ici c'est précisément parce qu'elle ne bénéficie pas d'un conditionnement technique suffisant, qu'elle tombe! Dans un monde où la pesanteur jouerait purement, rigoureusement avec tout l'entourage physique que cette pureté impliquerait, elle n'aurait pas l'occasion de tomber malencontreusement. Ce serait d'ailleurs un

monde où le physicien n'aurait plus rien à faire ni aucune raison d'exister comme tel...

La chute de notre tuile vulgaire s'effectue donc dans le monde réel, celui où nous vivons nous-mêmes – et c'est dans celui-ci que se produisent aussi les faits de hasard. Un monde dans lequel les lois universelles abstraites confirment toujours leur validité, mais où elles ne jouent jamais en solistes. Elles participent à un concert – dont les composantes ne sont d'ailleurs pas toujours harmonieuses. On entend des dissonances.

Le conditionnement de la chute de la tuile est tout aussi inépuisable à l'analyse, que l'est celui de son détachement du toit. Evoquons quelques aspects de ce conditionnement, les plus visibles, et auxquels on peut songer le plus facilement: les aspérités du mur, le glissement avant de quitter le toit, qui demande de l'élan. Une chute concrète est la convergence en acte de facteurs très étrangers les uns aux autres...

Il est nécessaire que, privée de support ou de fixation, la tuile tombe, selon la loi de la chute des corps, et il est nécessaire qu'en tombant elle effleure ou heurte divers autres corps, pour finir par s'immobiliser sur l'un d'entre eux – généralement sur le sol. Ce n'est pas parce qu'elle a horreur du vide et dans une sorte de vertige mais selon la loi de la chute des corps.

Elle se trouve nécessairement, dans sa chute, arrêtée enfin par quelque chose sur laquelle elle tombe «par hasard».

Sa chute est nécessaire, bien que provoquée par des causes fortuites (par rapport à sa définition et destination), et l'impact final est fortuit. Et en fin de course, il faut bien qu'elle «altère» quelque chose, qui avait une identité propre: un caillou qu'elle fait éclater, un insecte qu'elle écrase, une herbe qu'elle froisse, etc., un crâne.

Pour que l'exemple vaille, il faut que le physicien passe là.

Si le conditionnement du détachement et de la chute de la tuile offrait une grande complexité, alors que dire du «passage du physicien»!

Un physicien, c'est beaucoup plus compliqué qu'une tuile. Et la promenade ou le parcours d'un physicien rencontre beaucoup plus d'incidents (d'incidences) que la chute d'une tuile.

À dire vrai, à envisager la tâche de la description et de l'analyse complète d'un «physicien» - on se sent terrifié. On en perd la voix.

Mieux vaut renoncer.

On se contentera de quelques remarques concernant ces objets d'observation et de réflexion, et du traitement qu'il conviendrait de leur appliquer.

Ce qui rend globalement difficile – et inépuisable – la description du détachement et de la chute de la tuile, c'est qu'il s'agit de phénomènes *concrets*, c'est-à-dire constitués par un entremêlement et une interaction infinie d'éléments que l'on peut considérer abstraits, chacun dans son isolement: aussi se combinent dans une tuile, dans la fonction qui lui est assignée, dans la manière dont elle s'y soustrait fortuitement, tout un monde concret particulier. Pour chaque être concret dans le monde, et pour ce monde lui-même, dans la mesure où l'on est capable de le cerner (relativement) s'offre cette possibilité d'y distinguer l'afflux, la rencontre, le mélange de qualités de toutes sortes, de lois de nature diverse, d'«ordre de choses» variés – et nombreux.

Le concret, c'est ainsi un être singulier dans son espèce, relativement défini (délimité), momentanément durable, localisable, *identifiable* (cette tuile, ce parcours, ce vent) *hic et nunc*, dans lequel on peut discerner la rencontre, la réunion et le mélange intime des déterminations qualitatives diverses, quantitativement proportionnées.

Si l'on envisage la concrétude de cette manière, alors il saute aux yeux qu'il y a (réellement, et pas seulement dans la vision, la représentation ou l'imagination que l'on s'en donne), des degrés divers de concrétude: tous les êtres discernables par l'observation, et qui se distinguent eux-mêmes réellement les uns des autres, ne disposent pas en eux-mêmes de la même variété de déterminations distinctes, liées les unes aux autres par leurs contradictions mêmes.

De ce point de vue, et selon ces déterminations, une tuile (finalisée par l'homme) est plus concrète qu'un morceau de rocher, ou un cristal est plus concret que de la glaise informe. Une plante plus concrète qu'un minéral et moins concrète qu'un animal. Dans cette perspective l'être le plus concret, c'est l'homme: mais toutes les catégories d'hommes et tous les individus ne sont pas également concrets.

En conséquence il y a aussi des degrés de fortuité.

Bien entendu, le degré de concrétude peut varier (évolution des choses et des espèces), et aussi et surtout la connaissance que l'on a de cette concrétude. L'un des faits de hasard les plus concrets ce sera certainement la mort fortuite, sous le choc d'une tuile errante, d'un physicien spécialisé dans l'étude du hasard et particulièrement fasciné par le cas de la chute des tuiles... Plus concret parce que plus précisément et complètement déterminé...

Encore faut-il par cela qu'il soit tué vraiment.

Le jugement: «la tuile l'a touché à la tête et il est mort» est d'une carence notoire! Si l'on devait s'en contenter, les médecins légistes seraient au chômage.

D'abord il faut s'assurer que s'est bien la tuile «qui l'a tué!» Personne ne lui a fait avaler du poison avant son départ de la maison? Une balle de revolver ne l'a pas atteint au moment même où la tuile s'abattait sur sa tête? Ou bien, à ce moment même, n'a-t-il pas glissé malencontreusement sur une peau de banane? Etc.

Mais si la mort de l'homme est bien imputable au choc de la tuile, il faut bien voir que la nature et les circonstances de ce choc pouvaient être fort diverses.

Il faudrait que le savant soit sorti imprudemment sans casque protecteur, ou même déjà sans chapeau, que les os de son crâne soient friables dans une certaine mesure... Tous ne périront pas sous ce même coup: cela dépend de l'état de ses os. Il est en partie *responsable!* Causal!

Il faudrait que la tuile ne touche pas seulement son crâne, mais un point particulièrement sensible et vulnérable. Pas n'importe où, ni n'emporte comment.

De toute façon dans un cas concret réel, pour savoir de quoi il est vraiment mort, à l'occasion du heurt d'une tuile avec son crâne – événement fort rare! – Il faudra aller y voir, si possible avec des instruments d'observation, notamment médicaux ou chirurgicaux, très sophistiqués – une autopsie!

Il va de soi que si c'est un hasard pour le pauvre savant (et c'est ce hasard que nous privilégions, parce que nous compatissons à son triste sort), c'est aussi objectivement un hasard pour la tuile qui peut être se briser sur cet os, pour le gravier qui sera projeté, pour les fragments dispersés, pour les moineaux qui seront effrayés par le bruit, etc.

Pour le couvreur, les autres passants, les propriétaires qui ne s'y attendaient pas, pour les compagnies d'assurance concernées, pour le fabricant des tuiles, pour les amis du savant, pour les candidats à son poste, pour sa femme et ses enfants, etc.

Par dérivation, on peut pousser la description des conséquences à l'infini, comme pour les causes.

Alors qui est qui constitue le caractère fortuit, le hasard dans tout cela?

1) D'abord: Ici, il s'agit plutôt d'un enchaînement, d'une combinaison, d'une composition des faits de hasard simultanés et successifs. Une accumulation.

Nous en faisons un «maillon», une séquence: de la chute de la tuile à la mort du physicien. Mais cela avait commencé avant et cela continue après. Dans la recherche et la découverte des conséquences fortuites, on ne peut ne pas s'arrêter.

Mais cette séquence – entre un début déterminé et une fin déterminée – n'est pas découpée d'une manière purement subjective. Elle est réelle. On ne rêve pas: il y a bien des tuiles, il leur arrive de tomber, il y a des physiciens et qui meurent.

Les circonstances dans lesquels meurt un physicien – quelle qu'elles soient – ne sont pas *un songe* des témoins.

2) La représentation par la rencontre de séries causales linéaires est intéressante, et instructive, mais insuffisante.

Il lui manque quelque chose d'essentiel: la concrétude.

Vous ne ferez pas du hasard avec des lignes et des points abstraits. Car c'est précisément parce que la réalité n'est pas abstraite, qu'il y a, entre autres choses, aussi du hasard.

La chute d'une tuile: s'agit-il d'un événement tout à fait *imprévisible*?

Au contraire, il est globalement *prévisible*: on recommande aux ouvriers et aux visiteurs le port d'un casque sur les chantiers! On prend toutes autres sortes de précautions, des règlements, etc. Mais il est *imprévisible hic et nunc*. Il faut un être concret, une nature concrète. Il n'y a pas de hasard de *rien*!

Inhabituel? Pas une tuile ici et maintenant: *unique*! Ici ou là, un jour ou l'autre: parfois? Par tuile, ou par un autre objet *tombant*: fréquent (réglementations des chantiers). Comme fait de hasard en général: universel, continu. Tout événement singulier présente un caractère de fortuité plus ou moins accusé (des degrés).

Généralement autonome? Tout dépend du sens qu'on donne au mot autonome. Des éléments qui se sont diversifiés, se sont relativisés, stabilisés dans leur nature ou leur essence spécifique – et qui se «rencontrent» – se réunissent à nouveau. En ce sens pas de hasard: ce qui s'est séparé se réunira, se qui s'est réuni se séparera.

La tuile et le savant tomberont, chacun à sa manière, un jour ou l'autre, ils se confondront dans et avec la terre indéterminée – l'élémentaire. Les ordres de phénomènes ne sont donc pas autonomes au sens rigoureux et absolu du terme, mais plus ou moins autonomisés.

Donc, *interaction*, mais à l'intérieur d'un tout. Interaction des éléments progressivement et passagèrement différenciés. Interaction non pas de «séries causales» indépendantes, comme le prétend Cournot, mais de *petits mondes*!

Comme être biologique l'homme n'est pas autonome. Seul le tout est autonome! Mais il s'autonomise, dépend de moins en moins des aléas (terre, air, eau, aliments, végétaux, animaux, autres hommes, etc.). Le hasard, par rapport à un organisme vivant, c'est ce qui intervient de l'extérieur, ce qui n'est pas lié *systématiquement* à son essence. Pas inhabituel – mais anormal si l'on qualifie ainsi le fonctionnement organique essentiel: *la vie* de cet animal. La règle biologique.

La différence: ce qui explique peut-être que cet exemple de la tuile ait tant frappé les imaginations (ce qui n'aurait du être d'aucun poids dans l'esprit de véritables savants?) c'est son caractère dramatique, et son apparence simple et familière: il y a mort d'homme, et cela émeut.

Mais ce n'est pas seulement un effet dramatique purement sentimental et subjectif. C'est aussi un effet réel. Il y a en effet une différence fondamentale entre une tuile et un homme: un vivant! Et déjà d'un côté, une chose «morte», même si elle recueille ou cristallise en elle tout un passé vivant – et notamment du travail humain – et un être vivant, avec une inégalable richesse de déterminations!

Le parcours de la tuile et celui du passant sont actuellement *indépendants*, et Cournot insiste sur ce fait, mais trop exclusivement. En réalité ces parcours, et des êtres qui les effectuent sont surtout *différents* l'un de l'autre, et même *opposés* par beaucoup de leurs caractéristiques, et même étrangers l'un à l'autre. D'ailleurs «étrangeté» caractérise tous les moments de ce drame, ou du moins la plupart d'entre eux.

En tant que tuile, fabriquée par des hommes, elle répond à une finalité et se trouve dotée à cause de cela d'une nature qui s'exprime dans son usage et aussi dans sa définition. Rappelons celle-ci: «Carreau de terre cuite qui sert à couvrir les bâtiments» (Litré).

Ainsi chaque tuile jouit elle d'une sorte d'autonomie précaire. Peut-on dire alors que la tuile obéit aux lois de sa propre nature? Lois qui lui ont été conférées par son fabricant? Dans cette perspective le «cas» de la tuile apparaîtrait comme un témoignage d'hétéronomie, d'abandon de son autonomie (conférée), de chute dans l'hétéronomie.

Elle échappe aux lois de sa fabrication et aux intentions de celle-ci (qui n'avait utilisé ainsi la nature qu'en se servant – on obéissant – à ses lois naturelles).

La chute de la tuile ne relève pas de sa nature propre et, encore moins, la rencontre, le choc avec un crâne, et la mort de l'individu. Ce rôle meurtrier de la tuile ne relève pas de sa nature propre (conférée), ni non plus du mouvement «involontaire» que (comme prolongement technique de l'homme) elle effectue.

Le *Zufall* se présenterait alors comme une sorte d'hétéronomie de l'objet: il ne fait plus ce pour quoi il avait été formé. C'est un comportement *étranger* à elle, et dans lequel on ne la reconnaît pas. En lui elle n'est plus une *tuile*, mais un «objet contondant»: n'emporte quel autre objet contondant pourrait jouer ce rôle.

Si la tuile est jetée comme projectile, ou si elle est arrachée au toit par le vent, si elle tombe et tue un homme: elle n'est pas faite pour ça! Elle contredit sa «nature». Sa chute (inintentionnelle) est un témoignage d'hétéronomie – de retour à la nature universelle, de l'indistinct, l'indéfini... le retour à l'élémentaire: le tas de décombres, le délitement, la reprise dans un autre objet, etc.

Dans le cas particulier de la tuile, ce qui *frappe* le lecteur, c'est que non seulement elle n'est pas faite pour tuer un homme, mais qu'elle est faite pour le contraire: protéger l'homme des intempéries, des causes de mort, etc. La mort du promeneur est étrangère à la nature de la tuile et de son mouvement. Et même «contraire»!

Hasard: ce qui ne relève pas de la nature de la chose et de son comportement considérés.